

Création

Un institut de coopération avec l'Europe de l'Est

■ A peine créé, sous la présidence de Jean Castel, de l'université de Montpellier I, l'institut de coopération avec l'Europe Orientale (I.C.E.O.), dont le siège est à Montpellier, s'est lancé dans l'action pratique. Répondant à son appel, des représentants de l'administration, de la politique, de l'industrie, de l'agriculture, de la santé, de la formation professionnelle, etc, ont participé à un débat qui s'est déroulé au

Coteaux du Languedoc. Comme son intitulé l'indique, l'I.C.E.O., selon l'expression de Jean Castel, « regarde vers les pays de l'Est dans leur cheminement douloureux vers la démocratie. » Il a pour but, aux termes de ses statuts, « d'initier, promouvoir, monter et gérer tous les projets de coopération... en direction des pays de l'Europe Orientale. Ces projets de coopération porteront sur tout thème susceptible d'accroître les échanges...

notamment la formation (tant théorique que pratique), l'agro-alimentaire, l'économie et les finances, les travaux publics et la construction, l'industrie, la recherche et la technologie, le tourisme, l'environnement, les transports... »

Quoi, où, quand, comment

Pour atteindre ses objectifs, l'Institut doit répondre, précisait son secrétaire général, Pierre Chevallet, à quatre questions : quoi, où, quand, comment, et définir un calendrier qu'il fouette en une formule : « Tout de suite et déjà, car il faut arriver les premiers », et ne pas perdre de vue, glissait Jean Castel, « que lorsque la France investit un franc en Pologne, l'Allemagne en investit 5 ».

Dans un premier temps, l'Institut s'oriente en effet vers la Pologne et la Roumanie. « Obligation historique, dit M. Chevallet, ajoutant, les gens de l'Est sont très affectifs. Les relations humaines sont très importantes ».

Il y a des obstacles à franchir que la discussion a mis en évidence : les études et leur financement, les projets régionaux spécifiques, les adaptations des systèmes bancaires et économiques qui ne sont pas formés selon le type occidental, les modalités administratives, les pistes à suivre, « dans ces pays où le secteur scientifique ou étatique pèse sur des décisions économiques », comme le soulignait Alain Pouliquen, de l'Institut national de la Recherche agronomique. « Il faut une demande et qu'elle puisse nous être confiée, déclarait Max Lévi. Dès lors, il est possible de former les hommes », souhait auquel souscrivait Francis Bonnet, se basant sur des enseignements déjà pratiqués par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier, en particulier vers la Grèce et le Portugal.



Les fondateurs avant le débat : Du haut vers le bas : MM. Penas, Chevallet, Bailly, Labonde, Lévi, Chaban, Mme Baudouin, MM. Reynet, Castel, Téroc et Montagné.

« Pour notre part, déclarait M. Castel, la participation à de nombreuses missions d'évaluation, de sélection, d'enseignement ou de recherche, aussi bien en Asie qu'en Afrique, qu'en Amérique Latine ou en Europe, nous a permis d'acquiescer un certain savoir-faire et une certaine philosophie de la coopération internationale. »

Cette expérience et ce savoir-faire, joints au réseau de

connaissances et de relations, l'Institut les verse dans un fonds commun à la disposition des collectivités territoriales et des responsables sociaux économiques.

Un rôle de catalyseur

Déjà des constats avec l'ambassade de France à Varsovie et le consulat à Cracovie, rendent possible une rencontre entre

professionnels et décideurs dans des délais très brefs.

Les chefs d'entreprise intéressés, comme les collectivités, doivent prendre contact aussi rapidement que possible avec l'Institut (Pierre Chevallet, 160, rue d'Alco à Montpellier) dont le rôle est celui d'un catalyseur et dont le réseau est offert gratuitement.

Par les temps qui courent, la gratuité est une denrée rare !

CHEZ CITROËN, DU 18 AU 31 JANVIER 1990

REPRISE
5000 F
MINIMUM



Quel que soit l'état de votre voiture, Citroën vous la reprend 5.000 F T.T.C. minimum pour tout achat d'une Citroën neuve dans la limite des stocks disponibles.

5.000 F minimum sans discuter et beaucoup plus, naturellement, si son état le justifie.

Cette offre est limitée aux particuliers dont la carte grise est à leur nom depuis plus de 3 mois.

5.000 F, du 18 au 31 janvier 90, ça fait plaisir! Relations clientèle: 06.05.24.24 (appel gratuit) ou minitel 3615.



CITROËN MONTPELLIER

OUEST: Route de Sète - Tél. 67.69.03.30
SUD: Route de Carnon - Tél. 67.65.73.10